

Photovoltaïque - PV

Certificat européen

Identification du module

Public cible	<p>Le module est orienté vers les classes professionnelles suivantes :</p> <p>Eau / chaleur Installateur/-rice en chauffage Installateur/-rice en sanitaire Projeteur/-rice en technique du bâtiment</p> <p>Electricité Installateur/-rice électricien/-ne Projeteur/-rice en électricité</p> <p>Bâtiment Polybâtitseur/Polybâtitseuse Ferblantier/-ière</p> <p>Personnes professionnelles d'autres branches conformément à la disposition.</p>
Conditions	<p>Certificat de capacité fédérale CFC</p> <p>Le cours est destiné aux professionnels intéressés qui souhaitent participer activement au cours et sont prêts, selon les connaissances antérieures, d'approfondir une partie des supports de cours par l'auto-apprentissage.</p>
Dispense de module	<p>Les participants inscrits en tant que « pro du solaire » auprès de Swissolar dans le domaine du photovoltaïque peuvent être dispensés du module.</p> <p>La dispense sera prise en compte lors de la facturation du cours.</p>
Durée	45 périodes de 45 minutes
Compétences	<p>Les participants connaissent les différents types de systèmes photovoltaïques (PV) et de ses applications. Ils connaissent les composants des systèmes photovoltaïques et leur fonction.</p> <p>Ils peuvent dimensionner de manière simple une installation au moyen des données caractéristiques et de listes de contrôles. Les participants peuvent conseiller les clients avec compétence et calculer les coûts et les recettes d'un système PV. Ils peuvent mettre en service de façon appropriée une installation PV. Avec ce module, les participants n'acquiescent pas le permis d'installation pour les installations électriques en conformité avec l'ordonnance d'installation basse tension (OIBT).</p>
Objectifs	<p><u>Les bases du PV</u></p> <p>Les participants connaissent la classification de l'environnement et le développement du marché du photovoltaïque. Les participants peuvent expliquer la structure d'un système PV, connaître les composants et connaître leur fonction. Ils peuvent répondre aux questions les plus courantes ainsi que sur les tarifs de rachat pour le photovoltaïque. Les participants peuvent calculer la performance et la rentabilité de d'une petite installation standard. Ils savent comment la lumière du soleil est convertie en électricité. Les participants peuvent identifier et décrire les différents types de modules photovoltaïques.</p> <p><u>Les systèmes PV</u></p> <p>Les participants savent l'influence de l'emplacement, l'orientation, l'inclinaison et l'ombrage sur le rendement d'une installation photovoltaïque. Ils connaissent les différents systèmes et usages des systèmes photovoltaïques et de décrire les schémas de base. Les participants sont en mesure de planifier et dimensionner une petite installation et de l'intégrer de façon optimale au bâtiment. Ils connaissent les principes des installations connectées au réseau ou</p>

Photovoltaïque - PV

Certificat européen

non.

La mise en œuvre de systèmes PV

Les participants peuvent créer un système PV, le faire fonctionner et tester ses fonctions.

Les participants peuvent conseiller les autres professionnels et les clients sur l'installation.

Examen de module

Le module est achevé par un examen écrit (2 périodes) et un examen pratique. L'examen pratique est moins pondéré que l'examen écrit. Aide durant l'examen : documents de cours et formulaires.

Reconnaissance

Le module photovoltaïque fait partie de la formation Solarteur®. La personne qui achève avec succès tous les modules reçoit un certificat reconnu au niveau européen. La personne qui ne réussit pas les modules reçoit une attestation de suivi de cours.

En cas de réussite du module et la preuve que le candidat a effectué de trois installations PV, une demande de reconnaissance peut être faite à l'association Swissolar pour être reconnu comme « Pro du solaire ».

Validité

L'examen de fin de module est valable 5 ans.